



### COOPÉRATION

# Denis Sassou N'Guesso porte un regard positif sur la relation Chine-Congo



Interviewé par le journaliste HE Yanke de la télévision publique chinoise CCTV, dans le cadre du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, le président Denis Sassou N'Guesso a exposé sur les acquis de ce rapprochement historique et abordé divers sujets qui font l'actualité du monde.

[Page 16](#)

*Le Président Denis Sassou N'Guesso lors de l'interview avec le journaliste HE Yanke de la chaîne CCTV*

### CONGO/INDE

## Trois projets socio-économiques vont être relancés

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a eu le 23 février, à Brazzaville, une séance de travail avec une délégation indienne pour la relance des projets cofinancés avec Exim Bank.

Il s'agit notamment de la livraison de nouveaux bus communément appelés « Mal à l'aise », de la

reprise de la cimenterie du village Tao-Tao, dans le Niari, et de l'électrification rurale. « Nous espérons que votre visite de travail au Congo sera l'occasion d'explorer les pistes de solutions capables de redynamiser l'intervention d'Exim Bank », a souligné Jean-Baptiste Ondaye.

[Page 3](#)

### ZONE CÉMAC

## Une nouvelle redevance de sécurité aérienne

Le conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) a approuvé, le 22 février, à l'issue de sa réunion qui s'est tenue à Bangui,

en République centrafricaine, la création de la redevance de sécurité aérienne régionale. Une mesure qui entrera en vigueur dès la prochaine saison

prévue pour le mois de juin. « Grâce à cette redevance, l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC) sera forte avec des règlements bien suivis, une veille réglementaire bien tenue et une politique de formation de personnel technique », a indiqué le directeur général de l'ASSA-AC, Eugène Apombi.

[Page 8](#)

### FOOTBALL FÉMININ

## Démarrage de la Coupe de la ville de Brazzaville



*Le FCF La Souce et le Club deportivo Allianga se neutralisent/Adiac*

En match d'ouverture comptant pour la première édition de la Coupe de la ville de football féminin, le Club Deportivo Allianga et le Football Club féminin La Source se sont neutralisés (1-1), le 24 février, au stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville. La compétition regroupe huit équipes réparties en deux poules de quatre chacune. Son coup d'envoi a été donné par le deuxième-adjoint au maire de Brazzaville, Emma Clesh Atipo Ngapy.

[Page 13](#)

### Éditorial

## Brazzaville et Beijing

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

## Brazzaville et Beijing

Le Congo et la Chine viennent de commémorer les soixante ans de leurs relations diplomatiques. Le 22 février 1964, les appréhensions étaient immenses pour acter cette reconnaissance mutuelle alors que l'empire du milieu, confronté à l'hostilité de certaines puissances avec lesquelles ses rapports étaient des plus exécrables, avait besoin du soutien de pays partageant par-dessus tout le vœu de voir le monde s'apaiser.

Six décennies plus tard, à Brazzaville comme à Beijing, les plus hautes autorités sont d'avis que le chemin emprunté par leurs peuples et leurs prédécesseurs était le bon. Dans le sillage de la commémoration de l'historique anniversaire, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping ont exprimé le vœu de voir la coopération entre le Congo et la Chine explorer de nouveaux axes.

Au moment où les relations internationales vivent des heures d'incertitude du fait d'une avalanche de conflits préoccupants, la confiance et le respect mutuels sont les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie le partenariat stratégique entre le Congo et la Chine. L'idée est, au-delà des deux pays, d'entrevoir pour l'Afrique et la Chine une coopération ayant pour base la quête réciproque des bénéfices.

La crise économique et financière mondiale éclatée en 2014 couplée à la crise sanitaire de covid-19 de la fin de l'année 2019 a ralenti la dynamique impulsée auparavant aux échanges entre le Congo et la Chine. A l'orée de l'an soixante-et-un de leur coopération, il est permis de se projeter vers le prochain soixantenaire en travaillant à ce que les gains attendus profitent au plus grand nombre de Congolais et de Chinois.

L'esprit des vœux échangés par Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping, le 22 février 2024, est que le plus éternellement possible, la relation entre le Congo et la Chine soit des plus exemplaires.

Les Dépêches de Brazzaville

## QUINQUENAT PRÉSIDENTIEL

## Le gouvernement appelé à redoubler d'efforts

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a invité, le 21 février lors de la clôture des travaux du 7<sup>e</sup> séminaire gouvernemental à Brazzaville, les membres de l'exécutif à doubler d'efforts et de créativité pour que 2024 soit effectivement l'année de la jeunesse.



Anatole Collinet Makosso

Le gouvernement devrait également tout mettre en oeuvre pour que 2024 soit une année charnière dans la mise en oeuvre du programme de société du président de la République, « Ensemble, poursuivons la marche »; du Programme d'actions du gouvernement (PAG); et du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « 2026, c'est déjà demain et 2026 c'est l'année des bilans de nos actions individuelles et collectives devant le président de la République qui nous a tant fait confiance et devant la nation congolaise dont nous sommes les humbles serviteurs », a rappelé le chef de l'exécutif.

A deux ans de la fin du quinquennat actuel, Ana-

tole Collinet Makosso a interpellé la responsabilité des ministres d'autant plus que 2026 approche. C'est ainsi qu'il les a exhortés à river leurs regards sur cette échéance majeure et à concentrer leurs efforts et énergies pour la construction du bilan qui en découlera. Ceci grâce à la réalisation du PAG et du PND. « C'est à l'heure du bilan que le peuple nous attend, car seule la bonne performance permet d'aller à la conquête de la confiance du peuple. Autant de défis pressants, autant des raisons de nous montrer encore plus efficaces et plus créatifs dans la gouvernance et l'action publique », a conclu le Premier ministre.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## CONGO-INDE

## Trois projets en suspens vont être relancés

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a tenu le 23 février, à son cabinet de travail à Brazzaville, une réunion de suivi et d'évaluation avec une délégation indienne sur les projets cofinancés avec Exim Bank.

Un accord de principe a été arrêté pour relancer trois projets en suspend, parmi lesquels la poursuite de la livraison des bus publics communément appelés «Mal à l'aise». Il y a quelques années, le gouvernement indien octroyait au Congo une ligne de crédit d'un montant de plus de 130 milliards FCFA, soit 214 millions de dollars américains, pour financer trois projets socio-économiques. Ils portaient sur la construction d'une cimenterie au village Tao-tao, dans le département du Niari; la livraison de 154 bus de transport en commun; et le projet de l'électrification rurale. Démarrés pourtant, tous ces projets ne sont jamais arrivés à leur terme pour plusieurs raisons. S'agissant de l'amélioration du système de transport urbain, sur les 154 bus à livrer au gouvernement congolais, soixante-dix seulement l'ont



Jean-Baptiste Ondaye échangeant avec la délégation indienne/Adiac

été depuis 2018 et quatre-vingt-quatre ne sont jamais arrivés. L'entreprise adjudicatrice du marché, d'après le ministre des Finances, cause des « pratiques inappropriées reprochées ». Au mois de juillet, un nouvel appel d'offres sera lancé en vue de choisir un autre opérateur devant poursuivre la livraison du reste des bus

qui, selon les experts, seront plus modernes que les premiers.

« Nous espérons que votre visite de travail au Congo sera l'occasion d'explorer des pistes de solutions susceptibles de redynamiser l'intervention d'Exim Bank. Au sujet du développement du transport urbain, nous savons que 70

bus sur 154 commandés ont été livrés depuis 2018, avant que le processus ne soit arrêté à cause des pratiques inappropriées reprochées à la société adjudicatrice. A ce propos, le gouvernement plaide pour la signature d'un accord de crédit révisé », a souligné Jean-Baptiste Ondaye.

Tout comme le premier pro-

jet, la construction de la cimenterie dont les travaux se sont arrêtés à 48% et l'électrification rurale n'ont aussi jamais abouti. Au cours de cette réunion d'évaluation, le ministre des Finances et les responsables d'Exim-Bank ont convenu de réviser les termes d'accord afin de relancer l'ensemble des projets sur de nouvelles bases. Une solution consensuellement trouvée dans le but de consolider les relations bilatérales entre Brazzaville et New Delhi.

La délégation indienne, composée du directeur général d'Exim Bank, Dipak Kujur, et de l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Madan-Lal Raigar, a été conduite par un représentant du ministère indien des Affaires extérieures. La cérémonie s'est passée en présence de l'ambassadeur du Congo en Inde, Raymond Serge Balé.

Firmin Oyé

## LE FAIT DU JOUR

## UA. À quand le retour des six?

Mali, Soudan, Burkina Faso, Guinée, Niger, Gabon. Ces pays ont laissé leur siège vacant dans la prestigieuse salle Mandela de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, lors du 37e sommet des chefs d'Etat réuni les 17-18 février. Nul ne l'ignore, c'est dans la capitale éthiopienne, bon an mal an, que se joue le destin politique, diplomatique, économique, sécuritaire et socio-culturel du continent.

Il n'est pas dit qu'à chacune de ces réunions au sommet l'Afrique engrange des victoires colossales sur le chemin du développement, mais comme membre à part entière de la grande famille, ces retrouvailles annuelles, ritualisées depuis bientôt 61 ans, le 25 mai 1963, sont, quoi qu'on en dise, indispensables pour accompagner l'ouverture de l'Afrique sur le monde après la bataille globalement gagnée contre le colonialisme et l'apartheid.

Cette bataille pour la dignité, les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine, ancêtre de l'UA, l'avaient inscrite au fronton de leur action. Leurs continuateurs l'ont poursuivie avec audace et au péril de leurs vies pour certains d'entre eux. Depuis 2002, sous son nouveau label, l'organisation panafricaine veut d'un continent prospère et en paix, où ses filles et fils vont et viennent d'un coin à l'autre sans être confrontés à des systématisations identitaires.

Faisant preuve de réalisme, les dirigeants africains ont pris la précaution de projeter l'exaltante espérance de la prospérité à l'an 2063. Combien de temps ? Mathématiquement 39 ans, mais les écueils sont tels qu'il reste peu de printemps. Et parmi ces obstacles on peut citer le retour en force des prises de pouvoir autoritaires rejeté par l'UA. D'où la mise à l'écart des six États mentionnés plus haut.

Chacun de ceux qui ont ainsi

décidé de «prendre en main les destins du pays», dénonçant des dérives et la persistance du chaos, implorent la compréhension de l'institution continentale. Qui, il ne faut pas l'oublier, peine à parler d'une même voix quand des menaces de toutes sortes, en particulier le terrorisme, s'abattent sur les Etats membres et condamnent la population civile à un calvaire indicible.

On préfère la jouer en solo comme pour dire «la maison qui brûle n'est pas la mienne et je n'apporte aucune goutte d'eau pour éteindre le feu». On se trompe lourdement car aucun pays du continent ne peut jouir de ses performances réelles ou supposées au moment où le voisinage est en ébullition. Contribuer à ralentir ainsi le processus de l'intégration africaine par négligence ou irresponsabilité est une erreur monumentale qu'il convient de corriger pendant qu'il est encore temps.

Et les six pays en délicatesse

avec la dynamique partagée sur le continent de recourir aux urnes pour légitimer les dirigeants qui sont appelés à ne pas s'en éloigner pour trop longtemps. Parce que c'est au sein de la grande famille africaine chapeauté par l'UA, quand ils auront sacrifié à l'impératif du retour à l'ordre constitutionnel, qu'ils pourront porter le message essentiel qui est de sortir le continent de ses faiblesses notoires.

Le parachèvement des transitions en cours actuellement à Bamako, Khartoum, Ouagadougou, Conakry, Niamey et Libreville par l'installation de gouvernements choisis à l'issue de votes populaires sera de toute évidence porté au crédit de ceux qui les conduisent et à qui, selon toute vraisemblance, l'option de troquer le treillis contre le bou-bou, le costume ou la contre-veste n'est pas improbable. Bon retour au bercail à tous... dans les mois à venir ?

Gankama N'Siah

REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-006-PANC-SC23  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DE PROJET AGROFORESTERIE NORD CONGO**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un auditeur interne.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : la vérification de l'application, par l'Entité, des procédures édictées par les manuels de procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés et également de l'observation par l'Entité des principes et directives figurant dans le manuel d'exécution des projets.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est de quarante (40) jours à compter de la date de signature de l'Ordre de Service.

4. L'Unité de Coordination du Projet Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission y relative.

5. La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de novembre 2020.

7. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit indépendant et/ou d'Expertise Comptable de réputation internationale, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts Comptables reconnu au plan internatio-

nal par l'IFAC ou la FIDEF ou de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), et ayant une expérience confirmée (5 ans au minimum) en audit interne des projets de développement.

8. Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir réalisé des missions similaires ; b). Avoir une expérience confirmée d'au moins 10 ans en audit des projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale;

9. Les consultants peuvent s'associer à d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

10. Un participant sera sélectionné par la méthode qualification des Consultants, conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de passation des marchés.

11. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

12. Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

13. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse ci-dessus accompagné d'un support électronique dans une clé USB, et porter en objet la mention « Recrutement d'un Auditeur Interne du Projet Agroforesterie Nord Congo », au plus tard le 21 mars 2024 à 16h00 (heure Brazzaville).

**La Coordinatrice du PANC**

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

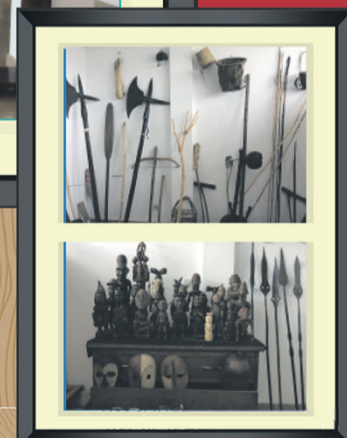
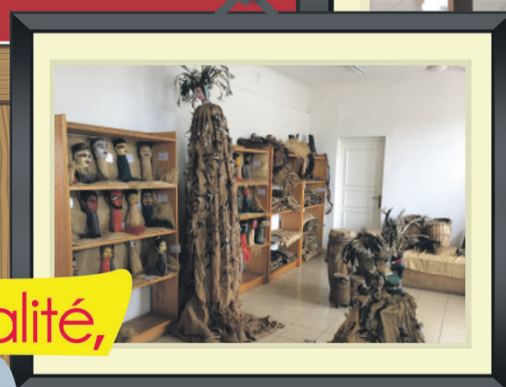
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## ECONOMIE FLUVIALE

## Un consortium turc identifié pour construire le chantier naval

Le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, s'est entretenu, le 23 février à son cabinet de travail, avec une délégation de Lola Group, une société de droit turc, qui a manifesté le désir de développer plusieurs projets dans le secteur des voies navigables dont la construction du chantier naval.

Le ministre Georges Mbacka et les responsables de Lola Group ont débattu de trois projets que le consortium de droit turc tient à développer en République du Congo dans le domaine de l'économie fluviale et des voies navigables. Le premier projet à mettre en œuvre porte sur la construction du chantier naval, le Congo ne disposant plus de cette structure qui s'occupe de la construction et de la maintenance des bateaux. « Ici au Congo, nous voulons accompagner le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables dans tous ses projets, notamment la construction du chantier naval, la construction et l'achat des bateaux. Nous sommes encore à l'étape des pourparlers avant de passer à la phase de signature du protocole d'accord qui constitue le dernier volet avant d'amorcer les



Guy Georges Mbacka s'entretenant avec les responsables de Lola Group/Adiac

travaux proprement dits », a souligné le vice-président de Lola group, Luvinga Inana My Love, qui a conduit la délégation.

Dans le cadre de ce projet, la société a été retenue pour construire un bateau de grande capacité devant desservir la rivière Kouilou, dans le département du Kouilou. Les deux parties ont aussi évoqué la réhabilitation des ports situés le long du fleuve

**« Nous voulons accompagner le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables dans tous ses projets, notamment la construction du chantier naval, la construction et l'achat des bateaux. Nous sommes encore à l'étape des pourparlers avant de passer à la phase de signature du protocole d'accord qui constitue le dernier volet avant d'amorcer les travaux proprement dits »**

Congo et de ses affluents. L'objectif de cette société est d'accompagner le gouvernement à développer le secteur de l'économie fluviale et des voies navigables afin d'en faire un domaine porteur de croissance et générateur d'emplois.

Lola Group est une société ou un consortium de droit turc, regroupant plus de vingt sociétés à caractère financier et exécutif à travers le monde. Il développe ses activités au Canada, à Singapour, aux Etats-Unis d'Amérique, en Turquie, en France, en Italie. En Afrique, le consortium est présent au Mozambique, en Gambie où il développe des projets dans les domaines de l'agriculture, de l'électricité, de la construction des routes.

Lola group va s'installer incessamment au Ghana et en République démocratique du Congo.

**Firmin Oyé**

## ENTREPRENEURIAT

## 150 jeunes formés à l'art floral

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a ouvert le 23 février à Brazzaville une formation à l'art floral au profit de cent cinquante jeunes congolais.

La formation, qui va se dérouler pendant quatre jours, est assurée par une Kényane dont la notoriété a dépassé les frontières de son pays. Le soutien logistique, quant à lui, est apporté par la ferme fleuriste « Rose de cœur » spécialisée dans la fabrication des fleurs naturelles de qualité.

Dans son mot de circonstance, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a dévoilé l'ambition du gouvernement de rendre formelle l'industrie florale qui est, a-t-elle expliqué, l'un des secteurs porteurs d'emplois et de création de revenus. Par ailleurs, a-t-elle ajouté, à la fin de la formation les apprenants recevront la carte

d'artisan qui est l'un des documents importants pour eux.

En outre, la ministre a mis à profit cette occasion pour présenter les vertus des fleurs qui se résument pour l'essentiel à sublimer les moments de bonheur et de malheur. De la même manière, a-t-elle poursuivi, les fleurs servent dans la fabrication des médicaments.

De son côté, la présidente de la ferme « Rose de cœur », Patricia Mutié, a



Des apprenants/Adiac

**La ministre a mis à profit cette occasion pour présenter les vertus des fleurs qui se résument pour l'essentiel à sublimer les moments de bonheur et de malheur**

loué les qualités de la formatrice avant d'annoncer que l'ambition de sa structure est d'installer les boutiques dans tous les arrondissements de Brazzaville.

**Roger Ngombé**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Lancement d'un projet de lutte contre la déforestation

Le projet intitulé « Global civil society implementation of EUDR », lancé le 22 février à Brazzaville au cours d'un atelier, s'exécutera pendant une année renouvelable pour un montant de 40 000 euros.

L'atelier organisé par le Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH) visait l'acceptation et l'appropriation du projet par les parties prenantes nationales, y compris les autorités gouvernementales. Il a eu cinq principaux objectifs, entre autres analyser et documenter les impacts de l'agriculture industrielle sur d'autres terres boisées, en particulier les savanes. Et là, les activités seront liées à la recherche et l'analyse documentaire sur d'autres terres boisées au Congo. Un autre objectif est l'entretien, sur la base d'un questionnaire avec les parties clés, pour l'identification des défis et enjeux avec les autres terres boisées dans le pays. L'Union européenne (UE) va bientôt lancer des consultations pour savoir si ce nouveau règlement, qui remplace celui sur le bois établi en mars 2023, exigera de tous les importateurs de bois ou de produits dérivés dans l'UE va arriver au-delà des forêts pour concerner les savanes et les tourbières, etc.

L'administrateur général du FGDH, Maixent Fortuné Agnimbat Emeka, a signifié qu'il s'est agi également, au cours de cet atelier, d'évaluer les défis liés justement à l'impact de l'agriculture sur les



Les participants à l'atelier/Adiac

savanes et les zones de tourbières. « L'objectif est d'étudier la production et les itinéraires commerciaux des produits forestiers à risques, autres que le bois. Il y a six produits qui sont concernés par cette réglementation, à savoir le bois, le palmier à huile, le cacao, le soja, le

caoutchouc et l'hévéa. En ce qui concerne le Congo, il y a le cacao, l'huile de palme et le bois », a-t-il poursuivi.

Il a fait savoir que depuis 2022, l'UE a pris de nouvelles normes, de nouvelles lois qui interdisent la réception sur ses territoires des produits qui provoquent la déforesta-

tion mais ces politiques sont très mal connues. Le lancement de ce projet permet, a dit Maixent Fortuné Agnimbat Emeka, de commencer par vulgariser cette nouvelle norme afin que les gens la connaissent mieux, organisent les discussions pour évaluer son impact au Congo

et voir dans quelle mesure elle peut bénéficier au pays et comment peut-elle être en synergie avec les autres politiques mises en œuvre autour de la déforestation... Intervenant, le directeur des forêts, Dieudonné Sita, a indiqué que cette rencontre débouchera sur des résultats escomptés qui tiendront compte de la situation du pays, ajoutant que se réunir sur une thématique liée à la déforestation interpelle tous les acteurs au premier chef. Ont pris part à cet atelier, les administrateurs, les représentants des ministères sectoriels, puis les bailleurs de fonds à l'exemple de la Banque mondiale.

Guillaume Ondze

**« L'objectif est d'étudier la production et les itinéraires commerciaux des produits forestiers à risques, autres que le bois. Il y a six produits qui sont concernés par cette réglementation, à savoir le bois, le palmier à huile, le cacao, le soja, le caoutchouc et l'hévéa. En ce qui concerne le Congo, il y a le cacao, l'huile de palme et le bois »**

## PROJET PAYSAGE FORESTIER NORD-CONGO

## Une seconde phase sollicitée

Afin de capitaliser sur les acquis des trois années de mise en œuvre du Projet paysage forestier Nord-Congo (PPFNC), qui se clôture courant cette année, les membres du comité de pilotage demandent son prolongement.

La recommandation y relative a été formulée à l'issue de la 5<sup>e</sup> session du comité de pilotage du PPFNC, tenue le 23 février à Brazzaville, sous la présidence du directeur de cabinet de la ministre de l'Economie forestière, Pierre Taty.

Toujours dans le but de consolider les acquis de ce projet, un budget de plus de 2 millions d'euros a été adopté. « Le but de ce comité de pilotage était de faire le bilan technique et financier de la mise en œuvre du PTBA 2023 et de faire la programmation du PTBA 2024. Ce qu'il faut retenir est que le projet a atteint des avancées très significatives », a indiqué son coordonnateur, Alain Saturnin Goma. Concernant, en effet, la composante renforcement de l'efficacité de la lutte anti-braconnage, grâce à des patrouilles mieux

organisées, à des équipements adéquats, à la formation des agents et éco-gardes, la biodiversité des zones forestières du Nord-Congo bénéficie désormais d'un suivi rapproché, plus efficient et actualisé.

En matière de développement local, vingt projets pilotes portés par les communautés locales et autochtones ont été accompagnés et ont produit des résultats contribuant à une augmentation significative des revenus des bénéficiaires vivant dans les concessions forestières.

Une mise en exergue d'un outil smart a été rendue effective dans seize sites de conservation. A propos de renforcement des capacités des agents de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées en matière de lutte anti-braconnage, les résultats sont également probants, d'après le coordonnateur du projet.

Lancé en septembre 2020, pour une durée de quatre ans, le PPFNC est mis en œuvre par le ministère de l'Economie forestière et financé dans le cadre de la collaboration entre le Congo et la France, via l'Agence française de développement et le Fonds français pour le développement mondial. Il a pour finalité d'assurer le maintien des continuums écologiques et la préservation de la diversité biologique dans les territoires du Nord-Congo (départements de la Likouala, de la Sangha et la partie Nord de la Cuvette Ouest, soit une surface globale d'intervention d'environ 8,5 millions d'hectares), tout en appuyant le développement socio-économique de la population autochtone et des communautés locales, et un aménagement intégré du territoire.

Lopelle Mboussa Gassia

## LIBYE

## Les milices signent un accord pour quitter Tripoli

Les milices qui contrôlent la capitale Tripoli depuis dix ans ont accepté, le 22 février, de la quitter. Le ministre de l'Intérieur, Imad Trabelsi, a déclaré qu'un accord a été conclu après de longues négociations, pour que les forces régulières assurent le maintien de l'ordre dans la ville.

Le ministre Imad Trabelsi, qui fait partie du gouvernement reconnu par la communauté internationale, a précisé que les groupes armés seraient remplacés par des policiers d'urgence, des agents municipaux et des enquêteurs criminels. Après Tripoli, d'autres villes suivront afin qu'il n'y ait « plus de points de contrôle ni de groupes armés » sur les routes a ajouté Imad Trabelsi.

Les milices en question, la Force de sécurité générale, la Force spéciale de dissuasion, la Brigade 444, la Brigade 111 et l'Autorité de soutien à la stabilité, reçoivent des fonds publics et ne sont pas placées sous le commandement direct du gouvernement libyen. Leur indépendance opérationnelle a été garantie par un statut spécial accordé en 2021 par le gouvernement.

La place des milices est désormais dans leurs quartiers généraux, a déclaré le ministre libyen, ajoutant que le gouvernement ne ferait appel à elles que dans des circonstances exceptionnelles.

La signature de cet accord intervient après une série d'affrontements meurtriers à Tripoli ces derniers mois.

Yvette Reine Nzaba

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Le vice-gouverneur de la province de Jiangsu visite l'Institut Confucius

En séjour à Brazzaville dans le cadre de la célébration du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, le vice-gouverneur de la province de Jiangsu, Fang Wei, a visité le 23 février l'institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi.

L'un des fleurons des soixante ans de la coopération Congo-Chine, l'institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi a été créé en 2012 et ouvert officiellement en 2013 sous la haute autorité des présidents de la République populaire de Chine, Xi Jinping, et de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso. Il a pour mission de promouvoir la langue et la culture chinoises au Congo.

C'est dans ce cadre qu'en séjour à Brazzaville, le vice-gouverneur de la province de Jiangsu, Fang Wei, a visité cet institut. Au cours de cette visite, il a présenté sa province avec tous les atouts qu'elle regorge. La province de Jiangsu est un haut lieu pour attirer les investissements au niveau mondial, a-t-il indiqué, ajoutant qu'elle regorge de 168 universités. « Nous envisageons de renforcer la communication internationale. Nous vous invitons à visiter Jiangsu.



Le vice-gouverneur de la province de Jaingsu à côté du directeur congolais de l'institut Confucius/Adiac

Le président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a aussi l'habitude de visiter ces universités. Aujourd'hui, on vient à l'institut Confucius pour faire un don du matériel informatique. C'est du matériel développé indé-

pendamment par la Chine. J'espère qu'il va servir à vos études », s'est-il adressé à l'endroit des étudiants de l'institut Confucius.

Pour sa part, le directeur congolais de l'institut Confucius, Antoine Ngakosso, qui avait à ses côtés le directeur

chinois de l'institut Confucius, Zhou Zhimin, a fait savoir à ses hôtes que depuis son ouverture en 2013, cet établissement a déjà formé plus de dix mille congolais en langue chinoise et octroyé plus d'une centaine de bourses aux étudiants congo-

lais. « Dans le cadre de notre programme de camping, l'institut Confucius a déjà fait visiter à plus de cent étudiants congolais les différentes villes de Chine. A travers les services de l'institut Confucius, plus d'une centaine des jeunes congolais a pu obtenir des emplois dans les sociétés chinoises basées au Congo. C'est en 2019, au regard de la demande accrue à l'apprentissage de la langue chinoise à Pointe-Noire, que nous avons décidé d'ouvrir l'institut Confucius dans cette ville », a expliqué Antoine Ngakosso.

Notons que le vice-gouverneur était accompagné du directeur du bureau des Affaires civiles du gouvernement de la province de Jiangsu et du directeur du service des Affaires internationales du gouverneur de la province de Jiangsu, Sun Yi.

**Bruno Okokana**

## Expert en aménagement du territoire World Resources Institute (WRI) en République du Congo

Ce poste sera hybride et nécessitera quelques jours par semaine au bureau. Vous serez basé au bureau du WRI à Brazzaville, République du Congo. Un permis de travail est requis pour les non Congolais au moment de la soumission de votre candidature. Le WRI n'est pas en mesure de fournir un visa de travail pour ce poste.

### A propos du programme :

Le Programme d'Utilisation Durable des Terres est le plus grand programme financé par l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) en République du Congo, et l'un des plus importants depuis le lancement de l'initiative en 2015. Il est piloté par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, sous l'égide du Premier ministre de la République du Congo. Les six objectifs du programme concernent les pratiques agricoles durables, les six objectifs du programme concernent les pratiques agricoles durables, les alternatives aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie, le renforcement des institutions et des acteurs forestiers, les projets d'infrastructure et d'exploitation minière à faible impact environnemental, les processus d'aménagement du territoire bien informés et, l'amélioration de la coordination interministérielle. En tant que partenaire du programme, le World Resources Institute codirige la composante «aménagement du territoire». Plus précisément, nous contribuerons aux six résultats suivants :

### 1. Décisions en matière d'aménagement du territoire

a. Un portail en ligne fonctionnel pour l'aménagement du territoire au Congo: Ce portail en ligne sera basé sur l'outil MapBuilder du GFW (<https://mapbuilder.wri.org/>), mais devra être adapté à ce projet spécifique avec des procédures opérationnelles standard, des rapports cartographiques trimestriels, des tableaux de bord et des analyses SIG, et une liste d'ensembles de données prioritaires approuvés pour le portail. Ces produits seront conçus conjointement par le WRI et l'Institut Géographique National.

b. Coordination améliorée dans la gestion des données géospatiales : soutien technique au groupe d'animation et de concertation de l'aménagement du territoire (GACAT), signature de protocoles pour le partage des données entre les ministères, procédures pour le partage des données entre les différents niveaux.

### 2. SIG et cartographie

a. Données nettoyées et mises à jour sur l'aménagement du territoire: des analyses SIG à la demande pour le portail, les HVC et toutes les autres composantes majeures du Programme d'Utilisation Durable des Terres.

b. Méthodologie harmonisée pour la cartographie des terres communautaires : ébauche de méthodologie, documents liés au test de la méthodologie, méthodologie finale/approuvée. Ces produits seront conçus conjointement par WRI et les OSC nationales sélectionnées.

### 3. Renforcement des capacités

a. Renforcement des capacités des principales parties prenantes dans l'utilisation des données géospatiales : rapport d'évaluation des besoins et plan de renforcement des capacités, matériel de formation pour les formateurs et les utilisateurs.

b. Transfert de connaissances et de technologies : Stratégie visant à garantir l'utilisation autonome de tous les produits livrables du programme par les acteurs nationaux désignés.

### Description du poste :

Sous la responsabilité du directeur national du WRI pour la République du Congo, vous codirigerez la composante WRI du programme. Vous fournirez une expertise à la demande pour la modélisation et les scénarios d'utilisation des terres, les recommandations politiques pour le Plan national d'utilisation des terres du Congo et toute analyse pertinente de l'aménagement du territoire. Vous serez le premier interlocuteur du WRI en ce qui concerne les politiques et les stratégies d'aménagement du territoire. En outre, vous soutiendrez d'autres activités de WRI Afrique liées à l'amélioration des terres, notamment par le biais d'un engagement avec les équipes Produit et Ingénierie de Data Lab afin de s'assurer que les besoins des utilisateurs sont reflétés dans les stratégies des produits. Vous travaillerez avec des équipes au Congo et dans le monde entier.

### Ce que vous ferez

Supervision technique du portefeuille WRI dans le PUDT (70%) :

- Co-diriger l'implication de WRI dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des outils de l'Aménagement du Territoire en République du Congo, particulièrement le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Plan National d'Aménagement du Territoire

- Intégrer les politiques et stratégies d'aménagement du territoire dans le portail d'aménagement du territoire.

- Mener des recherches et des analyses approfondies sur les tendances et les questions liées à l'aménagement du territoire afin d'éclairer les décisions politiques et les processus de planification à intégrer dans le portail.

- Fournir des standards pour garantir l'équité et la participation à la prise de décision sur les affectations de terres

- Collecter, analyser et présenter des données sur plusieurs aspects de l'aménagement du territoire

- Fournir une expertise à la demande pour la modélisation et les scénarios d'utilisation des terres, les recommandations politiques pour le plan national d'utilisation des terres du Congo et toute analyse pertinente de planification de l'utilisation des terres.

- Fournir des informations techniques et non techniques aux partenaires publics sur l'aménagement du territoire, les lois sur l'aménagement du territoire, l'aménagement du territoire et d'autres réglementations relatives à l'aménagement du territoire.

- Conseiller le MATIER et les autres secteurs impliqués dans le PUDT, au niveau national et départemental, sur les questions de gestion des données cartographiques.

- Collecte de fonds, mise en œuvre du projet et établissement de rapports (15%) :

- Soutenir la collecte de fonds et la rédaction de propositions liées aux solutions géospatiales au Congo et en Afrique centrale.

- Soutenir la mise en œuvre du projet, les rapports aux donateurs et les processus de suivi et d'évaluation de l'atlas forestier et d'autres composantes techniques du WRI au Congo et en Afrique centrale.

- Sensibilisation et mise en réseau (15%) :

- Améliorer la visibilité de WRI en République du Congo sur la planification de l'utilisation des terres. Cela comprendra des présentations lors de réunions en externes - et internes, la production de produits de communication (par exemple, des affiches ou des infographies, des articles de blog), et la fourniture d'un retour d'information d'expert aux organes de presse stratégiques.

- Soutenir les efforts de communication sur les données et les offres SIG de WRI (y compris les outils GFW et les données de l'atlas de l'utilisation des sols) auprès des publics non techniques et des partenaires.

- Diriger le partage d'informations et la coordination avec le WRI Congo et les autres bureaux nationaux du WRI sur les aspects liés à la planification de l'utilisation des terres.

Cela comprend l'affichage systématique sur les canaux internes, l'organisation de réunions et l'envoi de courriels d'information.

Kendie

### Ce dont vous aurez besoin :

- Education : Vous êtes titulaire d'une licence dans un domaine pertinent (par exemple, aménagement du territoire, solutions géospatiales, gouvernance des forêts et des terres, etc.)

- Expérience : Vous avez plus de 6 ans d'expérience pertinente à temps plein dans le domaine de l'aménagement du territoire, en particulier dans des projets ou des programmes liés à l'analyse des changements d'affectation des terres, aux droits fonciers communautaires, à l'analyse des services écosystémiques, aux HCC, aux HCS, aux écosystèmes essentiels ou à la gestion des paysages.

- Expérience dans la collaboration avec le gouvernement, la société civile, les peuples autochtones et les communautés locales, le monde universitaire et le secteur privé.

- Expérience avérée en formation d'adultes, de préférence dans la conception, les tests et le suivi de modules de formations des formateurs et des praticiens.

- Expérience de la coordination de plusieurs processus en même temps avec différentes équipes est indispensable.

- Expérience de la modélisation géospatiale, en particulier de l'élaboration et de l'affinement de scénarios d'utilisation des terres à faible taux de déforestation.

- Expérience en assistance technique dans une grande ONG à structure matricielle de préférence

- Capacité à voyager 10%

Langues : Vous maîtriserez l'anglais écrit et parlé et maîtriserez parfaitement la langue française.

Exigences : Une autorisation de travail existante est requise au moment de la candidature. WRI n'est pas en mesure d'autoriser l'obtention d'un visa de travail.

Salaire potentiel :

Le salaire est proportionnel à l'expérience et à d'autres facteurs compensatoires.

Comment postuler :

Veillez soumettre un CV et une lettre de motivation avant le 29 janvier 2024. Vous devez postuler via le portail WRI Careers pour que votre candidature soit prise en compte.

## ZONE CÉMAC

# Une nouvelle redevance instituée sur les vols aériens

Le Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), tenu le 22 février à Bangui, en République centrafricaine, a approuvé la création de la redevance de sécurité aérienne régionale. La mesure devrait entrer en vigueur dès la prochaine saison, en juin 2024, dans les six Etats membres que sont le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Une redevance d'un montant de 2200 FCFA pour les vols internationaux et de 1200 FCFA pour les vols régionaux de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac), à l'exception des vols domestiques. La décision des ministres de l'UEAC entraînerait à terme une augmentation du coût des billets de l'ordre de 0,4% au sein de la sous-région, d'après une étude réalisée par l'Association des transporteurs aériens.

En effet, la mise en place de cette nouvelle redevance devrait permettre à la Commission Cémac et à l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC) de combler le déficit de financements dont



Les travaux du Conseil des ministres de l'UEAC/Adiac

elles font face. Selon le directeur général de l'ASSA-AC, Eugene Apombi, l'impact de la redevance sur l'inflation potentielle et l'attractivité de la sous-région Afrique centrale est « insignifiant ». Cette redevance permettra plutôt à l'agence de jouer son rôle en matière de l'amélioration de la supervision

aérienne au niveau communautaire.

L'instauration de la redevance de sécurité aérienne régionale est l'aboutissement d'un long processus qui a mobilisé des experts et autorités communautaires. « Grâce à cette redevance, l'ASSA-AC sera

forte avec des règlements bien suivis, une veille réglementaire bien tenue et une politique de formation de personnel technique. Ce sera l'amélioration de la sécurité aérienne au sein de notre sous-région, avec de personnel technique qualifié et en nombre qui va ajou-

ter de l'attractivité de la sous-région en termes de transport aérien », a indiqué Eugene Apombi.

A partir de l'année prochaine, l'agence entend s'accorder avec les Etats pour prendre en charge une bonne partie du budget de formation des cadres du secteur aérien. Rappelons que la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC a permis l'adoption du budget 2024 de la Commission Cémac à hauteur de 90,4 milliards FCFA. Les ministres du Plan, de l'Economie et des Finances ont également adopté une nouvelle feuille de route communautaire axée sur des réformes économiques et financières, ainsi que l'audit des organes spécialisés de la communauté.

Fiacre Kombo

## SEMINAIRE INTERNATIONAL

**Le Mouvement des Avocats Panafricains (M.A.P.) et Le CABINET JUFI CONSULTING**  
en collaboration avec la commission Nationale OHADA (Congo)

Sous la Direction scientifique du Professeur NDIOW DIOUF Professeur agrégé des facultés de droit, Rédacteur de l'AUPSRVE, Ancien Doyen de la Faculté de droit à l'Université Cheik Anta DIOP (Sénégal), Formateur des formateurs à l'ERSUMA

**Thème :**  
**LES INNOVATIONS DE L'ACTE UNIFORME OHADA PORTANT PROCÉDURES SIMPLIFIÉES DE RECouvreMENT ET VOIES D'EXÉCUTION**

**04 ET 05 Avril 2024 8H À 17H**

**Modalités d'inscription :**  
Coût de la formation complète avec pause-café : **250.000 F CFA**  
Le nombre de place étant limité, le règlement doit nous parvenir avant le 25 mars 2024.  
Mode de paiement : chèque par ordre de JUFI CONSULTING (Brazzaville-Pointe-Noire) ;  
Par virement : Airtel money 05 749 15 17 ou Mobile money 06 901 90 06  
Vous pouvez contacter :

À Paris : Maître Jacques Gobert EKANI, avocat à la Cour, Tél 0033610596066 / cabinetekani@gmail.com;  
Maître Révolte ITSOUHOU MBADINGA, revolte.avocat@yahoo.fr  
À Brazzaville, Maître Merlin BADZIO KELA, avocat à la Cour, merlin.badzio@gmail.com;  
À Pointe-Noire, Maître Roland BEMBELLY, rolandbembelly@yahoo.fr 05 749 15 17 et 06 688 62 79

**Principal intervenant**  
Monsieur NDIOW DIOUF, Professeur agrégé, Université Cheik Anta DIOP-Sénégal ;

**Modérateurs**  
Monsieur Médard BACKIDI, Docteur en droit, Ancien Directeur des études l'ERSUMA, formateur en droit OHADA ;  
Monsieur Roland BEMBELLY, Avocat à la Cour - Formateur en droit OHADA, Docteur en droit et enseignant à l'Université Marien Ngouabi

📍 A l'auditorium du ministère des Affaires étrangères  
Boulevard Alfred RAOUL-Brazzaville-République du Congo



## ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

↑  
SAISISSEZ LE LIEN  
OU



SCANNEZ LE QR CODE



## PRÉSIDENTIELLE SÉNÉGALAISE

## Paris appelle au respect de la Constitution

Le Quai d'Orsay a réagi aux préoccupations concernant la situation politique au Sénégal. Lors de son point presse le 22 février, le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Christophe Lemoine, a abordé une question sur la crise politique au Sénégal.

A Dakar, il est de plus en plus évoqué un «coup d'État», dans le contexte de l'élection reportée par le président Macky Sall. Sur cette base, une question a été posée à Christophe Lemoine, si la France perçoit un risque que le Sénégal bascule à son tour dans ce qui est présenté comme le camp anti-français en Afrique dans des pays tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Sa réponse a mis en lumière la position de la France concernant les tensions actuelles. «Sur le Sénégal, effectivement, c'est une position qui est connue. Nous avons appelé depuis l'annonce par le président Macky Sall du report de l'élection, toutes les autorités, tous les acteurs sénégalais à respecter le processus électoral, les termes de la Constitution et dernièrement, la décision du Conseil constitutionnel dans son entièreté », a répondu Christophe Lemoine.

« La décision du Conseil constitutionnel exigeait une organisation de l'élection dans les meilleurs délais, donc c'est la position que nous avons actée. Nous avons appelé, à plusieurs reprises, les autorités sénégalaises à



organiser cette élection dans les meilleurs délais. Nous encourageons aussi l'ensemble des acteurs sénégalais à travailler à un apaisement du climat politique, conformément à la longue tradition démocratique de ce pays», a indiqué le porte-parole. Christophe Lemoine a conclu : «Nous

restons très vigilants sur la situation au Sénégal, mais, encore une fois, nous appe-

**Le président Macky Sall a dit prendre acte de la décision du Conseil constitutionnel**

lons à un respect des termes de la Constitution, ce qui signifie l'organisation dans les meilleurs délais d'opérations électorales».

Le Sénégal traverse actuellement une période complexe. Des milliers de personnes manifestent régulièrement pour la tenue de l'élection présiden-

tielle dans les meilleurs délais, tel que décidé par le Conseil constitutionnel, soit avant le 2 avril.

Après avoir statué suite à des recours introduits par des candidats à la présidentielle et des députés, le Conseil constitutionnel a cassé, le 15 février, le décret du 3 février abrogeant un précédent décret qui convoquait le corps électoral pour le scrutin du 25 février et déclaré «contraire à la Constitution», la loi parlementaire repoussant le scrutin présidentiel au 15 décembre et prorogeant le mandat du président Macky Sall jusqu'à la passation de pouvoir avec son successeur. La Haute juridiction a indiqué que le scrutin doit se tenir avant la fin du mandat en cours. Dans un communiqué de la présidence de la République publié le 16 février, le président Macky Sall a dit prendre acte de la décision du Conseil constitutionnel et s'est engagé à la faire pleinement exécuter. Les premières manifestations d'envergure contre le report de la présidentielle ont éclaté à partir du 9 février dans plusieurs localités du pays et ont fait trois morts.

Noël Ndong

## Macky Sall annonce la tenue d'un dialogue national

Le président sénégalais, Macky Sall, a annoncé, le 22 février, la tenue d'un dialogue national les 26 et 27 février pour une élection présidentielle transparente et libre afin de sortir le pays de la crise.

Le chef de l'Etat sortant, qui s'exprimait lors d'une interview retransmise en direct sur la Radiotélévision sénégalaise, a indiqué que c'est à la suite de ces concertations qu'il prendra un décret convoquant le corps électoral, estimant que « l'élection peut se tenir avant ou après le 2 avril ».

« Tous les candidats et il y a également les partis politiques qui sont prêts à venir discuter parce que seul le dialogue peut nous permettre de passer cette situation », a précisé Macky Sall. Le président de la République a déclaré que des acteurs sont disposés à répondre favorablement à son appel au dialogue en vue de la tenue d'une nouvelle date pour le scrutin présidentiel. « Je ne connais pas de candidat qui n'est pas apte à répondre au dialogue. Il faut tenir compte des avis de tout le monde. Seul le dialogue peut nous permettre de dépasser cette situation », a-t-il répété. Il

a expliqué que les concertations qui vont démarrer lundi concernent les acteurs politiques, notamment les candidats à la présidentielle, la majorité, l'opposition, les non-alignés et aussi la société civile et les forces vives de la nation. « Vous avez les candidats qui ont été dans ce processus, tous les candidats qui en dernier ressort ont été validés », a-t-il fait valoir. Macky Sall a fait part aussi de sa volonté de décriper l'espace politique et social à travers ce dialogue et la libération des détenus. « Dans le cadre du dialogue et de l'apaisement que j'ai souhaité, j'ai in-

diqué ces derniers temps à mon gouvernement la nécessité de prendre des dispositions pour faciliter la libération d'un certain nombre de détenus et aller même au-delà puisque le pays aujourd'hui a besoin de pardon. Le pays a besoin de réconciliation. Le pays a besoin de traverser cette période dans la paix, la stabilité », a-t-il indiqué. Macky Sall se dit prêt dans ce sens à libérer l'opposant Ousmane Sonko, emprisonné depuis juillet, et son adjoint, candidat à la présidentielle, Bassirou Diomaye Faye, incarcéré en attente de son procès.

« Le candidat peut bénéficier de liberté provisoire pour participer au dialogue. Il est de ma responsabilité de penser au pays. Je ne suis pas contre la libération d'Ousmane Sonko. Oui, je suis prêt à aller aussi loin pour que tous bénéficient de ce pardon et que le Sénégal aille vers ces élections de manière apaisée », a-t-il affirmé. Evoquant, par ailleurs, le vote éventuel d'une loi d'amnistie, le président Macky Sall a laissé entendre qu'il s'agirait pour le pays d'aller de l'avant. « L'amnistie est obtenue avec le vote d'une loi par

l'Assemblée nationale. Le président ne peut exprimer qu'une volonté. L'amnistie ne s'adresse pas à des personnes mais à des faits et les efface pour dire que nous voulons oublier. C'est pénible mais il nous faut aller de l'avant. Au-delà de l'élection qui va se passer très bientôt, nous avons besoin de voir notre pays poursuivre sa trajectoire d'émergence pour le bénéfice de notre population. Donc, on ne peut pas faire d'émergence sans la paix, sans la stabilité », a-t-il dit.

Macky Sall a estimé que seul le dialogue entre toutes les forces vives de la nation peut permettre de passer cette situation de crise et fixer une nouvelle date pour la tenue de l'élection présidentielle. « Pour ce qu'est de la date du scrutin, on verra ce que le dialogue proposera », a-t-il expliqué, en confirmant que son mandat à la tête du pays prendra fin le 2 avril.

Yvette Reine Nzaba

**« Le candidat peut bénéficier de liberté provisoire pour participer au dialogue. Il est de ma responsabilité de penser au pays. Je ne suis pas contre la libération d'Ousmane Sonko. Oui, je suis prêt à aller aussi loin pour que tous bénéficient de ce pardon et que le Sénégal aille vers ces élections de manière apaisée »**

## CÔTE D'IVOIRE

## Une cinquantaine de prisonniers graciée

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a accordé, le 22 février, la grâce présidentielle à cinquante et une personnes civiles et militaires proches de l'ancien président Laurent Gbagbo et de l'ancien Premier ministre, Guillaume Soro, condamnées pour des présumés crimes commis lors des crises post-électorales de 2010-2011.

« Le président de la République, conformément à son engagement d'œuvrer résolument à la consolidation de la paix dans notre pays, a informé le Conseil national de sécurité de sa décision d'accorder la grâce présidentielle à des personnes civiles et militaires condamnées pour des infractions commises lors des crises post-électorales et pour atteinte à la sûreté de l'État... Parmi ces personnes figurent notamment Dogo Blé Bruno, Gnatoa Katet Paulin, Kassé kouamé Jean Baptiste, et Koné Kamarate Souleymane », a fait savoir le secrétaire exécutif du Conseil de sécurité, Fidèle Sarassoro. Par ailleurs, le communiqué précise que le président de la République a instruit le garde des sceaux, ministre de la Justice en vue de prendre les dispositions appropriées auprès du parquet concernant les mises en liberté provisoire de six personnes en détention préventive, dans le cadre des procédures liées aux infractions ci-dessus mentionnées (atteinte à la sûreté de l'État).

« Le chef de l'Etat a donné des instructions au Premier ministre de prendre des mesures immédiates pour l'érection, dans les plus brefs délais, d'un mémorial en hommage aux victimes des graves crises que notre pays a connues au cours de ces dernières années », a ajouté Fidèle Sarassoro.

En outre, il a expliqué que le monument commémoratif, en plus de servir de lieu de mémoire, vise à inciter chaque Ivoirien et chaque Ivoirienne à œuvrer sans cesse pour la paix afin que de tels crimes ne se reproduisent plus jamais en Côte d'Ivoire.

Y.R. Nz.

## AFRIQUE

## Top 5 des plus fortes monnaies

Google Finance Forbes Currency Converter donne un aperçu des principales monnaies africaines qui affichent des taux de change relativement élevés vis-à-vis du dollar américain, devise de référence mondiale.

Au cours de ces trois dernières années, les monnaies africaines ont été malmenées par une conjoncture économique internationale complexe. Celle-ci, entamée avec la crise sanitaire du covid-19 et qui s'est aggravée avec le déclenchement de la guerre Russie-Ukraine, a eu pour corollaire une inflation inquiétante qui a poussé les banques centrales du monde à agir avec des conséquences sur les monnaies de nombreux pays africains, notamment celles des grandes puissances du continent. Sous l'effet combiné d'une forte inflation et d'un dollar fortement apprécié à cause du relèvement du taux directeur américain, de nombreux pays africains, dont le Nigeria, l'Égypte, le Ghana, se débattent entre dévaluation et restructuration monétaire, avec comme conséquences de fortes dépréciations de leurs monnaies.

Ainsi, certaines monnaies africaines ont perdu plus de la moitié de leur valeur vis-à-vis du dollar. C'est le cas notamment du naira nigérian, de la livre égyptienne, du cedi ghanéen... En dépit de cette situation, sur le continent africain, d'autres monnaies, sous l'effet de plusieurs facteurs dont les politiques de pilotage menées par les banques centrales (fixation des taux d'intérêt, gestion de la masse monétaire, régulation du système financier...), l'ancrage à des devises fortes (euro, dollar,...) et le dynamisme de ces économies soutenu parfois par le bon comportement de certains de leurs secteurs d'activité, ont contribué à assurer un taux de change relativement fort vis-à-vis du dollar.

Les données de Google Finance et Forbes Currency Converter donnent une idée de la variation du taux de change des différentes monnaies africaines vis-à-vis du dollar, principale devise de facturation et première devise de réserves de change des banques centrales. Parmi les monnaies les plus fortes du continent, en tenant compte de l'argument du taux de change vis-à-vis du dollar, figurent le dinar tunisien, le dinar libyen, le dirham marocain, le cedi ghanéen, la roupie seychelloise, le pula botswanais... La livre égyptienne et le naira nigérian, qui figuraient parmi les monnaies les plus fortes d'Afrique, ne font plus partie de cette catégorie à cause de leurs nombreuses dévaluations au cours de ces deux dernières années.

Noël Ndong

## TCHAD

## Le Parlement provisoire adopte un nouveau code électoral

Le Conseil national de transition (CNT) au Tchad a adopté, le 22 février, le nouveau code électoral qui régira les prochaines élections législatives, sénatoriales et locales mais surtout la présidentielle qui mettra fin à la transition politique entamée en 2021.



Entrée principale de l'Assemblée nationale tchadienne, quartier Ardebe à Ndjamena, le 16 novembre 2018. © RFI/Aurélié Bazzara

Le document, qui regroupe les dispositions législatives et réglementaires pour l'organisation des élections présidentielle, sénatoriales, législatives et locales, apporte quelques modifications, notamment sur le mandat présidentiel.

Les modifications majeures concernent le mandat présidentiel, de cinq ans désormais, renouvelable une fois. Également modifié, l'âge requis pour être candidat passe de 45 à 35 ans. Pour les législatives, les candidats devront verser une caution de 500 000 F CFA au lieu de 100 000 F CFA. Les candidatures indépendantes seront aussi prises en compte, ce

qui n'était pas le cas jusque-là. « Ce sont des outils qui encouragent la promotion de la jeunesse et la de la gent féminine. Nous avons de très beaux textes, maintenant il faut que chacun de nous veille à son application », a dit le président de l'USPR, François Djekombé, un parti qui soutient la transition.

Par ailleurs, le président du Front populaire pour la fédération membre du GCAP, Daniel Adoumbeye, conteste le contenu de ce nouveau code. « Nous avons constaté un déni de justice qui est devenu la règle. Un code électoral issu de cette Constitution que nous ne reconnaissons pas ne nous étonne pas et c'est un non évé-

nement », a-t-il dit.

Soumaine Adoum Soumaine, porte-parole de la plateforme Wakit Tama, dénonce le non-respect du processus ayant permis l'adoption de ce texte, indiquant « Le contenu n'est pas encore assez vulgarisé et connu du public qu'il est déjà adopté par le Conseil national de transition. L'adoption de ce code-là rentre dans un processus général pour réunir les conditions d'une victoire de Mahamat Idris Déby. »

Ce code électoral, largement adopté par les parlementaires, devrait permettre l'organisation des prochains scrutins dont les dates n'ont pas encore été fixées.

Yvette Reine Nzaba

## SOMALIE

## Cinq nouvelles bases militaires vont être construites par les Américains

Les États-Unis vont construire cinq bases militaires pour l'armée somalienne, dans le cadre d'un projet visant à renforcer ses capacités face aux menaces permanentes d'un groupe extrémiste.

Le ministre somalien de la Défense et le chargé d'affaires américain ont signé un protocole d'accord à Mogadiscio, la capitale somalienne. Cet accord intervient à un moment où la mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie, connue sous le nom d'Atmis, réduit sa présence dans le pays. Les nouvelles bases seront associées à la brigade Danab de l'armée somalienne, créée en 2017 à la suite d'un ac-

cord entre les États-Unis et la Somalie visant à recruter, former, équiper et encadrer 3 000 hommes et femmes de tout le pays afin de mettre en place une solide capacité d'infanterie au sein de l'armée somalienne.

La brigade a joué un rôle essentiel en tant que force de réaction rapide pour repousser le groupe extrémiste al-Shabab. Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé la réduction de la force de maintien

de la paix en Somalie, et le gouvernement affirme qu'il progresse dans l'amélioration de la sécurité.

Cependant, al-Shabab continue de mener des attaques sporadiques dans tout le pays, y compris dans les lieux publics. La dernière attaque du groupe, un incident à l'intérieur d'une base militaire à Mogadiscio, a tué quatre soldats émiratis et un officier militaire bahreïni.

N.Nd.

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## Guy Nestor Itoua promu secrétaire général par intérim

En attendant la prise du décret de nomination du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, ministre de ce département, a nommé par note de service n° 0029 du 19 février 2024, Guy Nestor Itoua, secrétaire général par intérim après le limogeage d'André Poh ayant servi à ce poste pendant quasiment deux ans.

Depuis le 21 février, Guy Nestor Itoua, pourtant déjà affecté par décret présidentiel n° 2023-1731 du 11 octobre 2023 en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo auprès du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, assure désormais l'intérim en qualité de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger.

Guy Nestor Itoua est diplômé de l'École nationale d'administration de Brazzaville, et également diplômé d'études supérieures spécialisées de l'université de Paris1-Panthéon Sorbonne, en droit international et européen. Par la suite, il a obtenu le diplôme de l'École nationale d'administration de Paris en administration internationale.

Devenu fonctionnaire de l'État congolais, diplomate de carrière au grade de mi-



Guy Nestor Itoua

nistre plénipotentiaire de première classe, il a travaillé au ministère des Affaires étrangères dans différents services techniques et de direction géographique depuis

près d'une trentaine d'années. Dans le cadre diplomatique, il a exercé depuis juillet 2016 la fonction d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Répu-

blique du Congo auprès de la République du Rwanda, pays où en octobre 2019 il était devenu doyen du corps diplomatique accrédité.

Lors de sa prise de fonction,

l'ambassadeur Guy Nestor Itoua a exprimé sa sincère et profonde gratitude à l'égard des hautes autorités de l'État tout en remerciant le ministre Jean-Claude Gakosso qui a porté le choix en sa modeste personne. « Je mets mon mandat sur le sceau du respect des us et coutumes de la diplomatie congolaise », a-t-il confié. Il a rassuré tout le corps diplomatique accrédité au Congo quant à sa disponibilité et sa franche collaboration dans le cadre de la coopération. De même, il s'est montré ouvert, prêt à travailler en harmonie avec tous les ministères et autres services techniques du pays. A l'adresse des agents et du personnel sous la juridiction de l'administration centrale, il les a invités au travail d'équipe, fruit d'une diplomatie en alerte et soucieuse de remplir à temps les missions qui leur seront confiées.

Marie Alfred Ngoma

# ADIAC

www.adiac.tv

## Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

LE BASSIN DU CONGO  
LE BASSIN DU CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## ENERGIE

## La Banque mondiale revient dans le financement du projet Grand Inga

Après 35 ans, la Banque mondiale (BM) s'engage à nouveau dans le financement du projet Grand Inga. Une délégation de l'institution de Bretton Woods a récemment visité la Centrale hydroélectrique d'Inga, accompagnée par le directeur général de la Société nationale d'électricité (Snél) et celui de l'Agence de développement du projet Grand Inga.

Dans une importante déclaration, le directeur des opérations de la BM, Albert Zeufack, a révélé les motivations derrière le soutien au projet Grand Inga en République démocratique du Congo qui répond à sa mission d'éradication de la pauvreté dans un monde durable et viable.

La BM a pris la décision stratégique de collaborer étroitement avec le gouvernement congolais pour répondre à la demande croissante d'électricité et au défi de la substitution du bois énergie et de la lutte contre la déforestation dans le pays. L'urgence est de transformer le quotidien des Congolais en assurant un accès fiable à l'électricité aux usagers domestiques et industriels.

Interrogé sur la raison de

la BM à soutenir le projet, le directeur des opérations, Albert Zeufack, a souligné la vision de développement ambitieuse du président Félix Tshisekedi Tshilombo comme facteur déterminant. Il a annoncé un soutien progressif à ce projet stratégique, mentionnant l'importance du développement des infrastructures à venir et la volonté de mobiliser des ressources significatives pour la réussite du projet. La visite de la délégation de la BM s'est conclue par des échanges enrichissants sur les défis de l'électrification en RDC et les opportunités à venir. Les présentations remarquables du directeur général de l'Agence de développement du projet Grand Inga, Bob Mabila, et du directeur général de la Snél SA, Fabrice



La délégation de la Banque mondiale à la Centrale hydroélectrique d'Inga DR

Lusinde, ont démontré l'importance cruciale d'investir dans ce projet d'envergure. Leurs allocutions ont mis en lumière les avantages et l'impact du projet Grand Inga sur la souveraineté énergétique et industrielle de la RDC,

soulignant les défis à relever et les perspectives prometteuses pour l'avenir.

La journée de clôture de la délégation à Inga a été marquée par des discussions approfondies sur les enjeux et les solutions en

matière d'électricité en RDC. La BM, à travers ses engagements, confirme son soutien à ce projet d'envergure et s'engage à accompagner la RDC dans sa quête de développement durable et prospère.

*Martin Engimo*

## INSÉCURITÉ URBAINE

## Lubumbashi sous l'emprise du banditisme

Il ne fait pas beau vivre à Lubumbashi, où la population est dans la psychose de la peur d'être attaquée par des bandits le jour comme la nuit, se faisant ravir leurs biens...

Chef-lieu de la province du Haut-Katanga, Lubumbashi devient un véritable enfer. Il n'est pas facile de traverser certains coins de la ville sans être victime de banditisme. Et parmi ces criminels, il y a une catégorie des motards qui arrachent des sacs à main, des téléphones et autres biens de valeur. Après avoir commis leurs forfaits, ils vont se retrouver à côté du marché Mzee pour le partage du butin. Ces criminels opèrent aussi sur les avenues Likasi, Lumumba, des Usines et Sendwe. Et ce, sous l'oeil passif des passants.

Aux mêmes endroits, les paisibles passants se font ravir leurs biens pendant le jour, parfois aux arrêts de bus à Megastore, Tabacongo, Kapaya,... Les agressions et actes d'extorsion s'observent aussi au coin des avenues Femmes katangaises et Likasi. Les victimes tombent sur ces bandits lorsqu'ils empruntent ce trajet pour se rendre à pied dans la commune de Kamalondo.

Au croisement des avenues Kambove et Lufira, dans la commune de Lubumbashi, ce sont les shegue (enfants de la



Des taxis-motos au centre-ville de Lubumbashi DR

**Des cris s'élèvent au sein de la population pour dénoncer cette recrudescence du banditisme qui crée de l'insécurité à Lubumbashi. La responsabilité incombe aux autorités compétentes de restaurer sérénité et tranquillité dans la ville .**

ruie) qui s'attaquent particulièrement aux filles pendant le jour, et la nuit, les hommes y sont aussi agressés. C'est entre les lycées Imara et Tuendelee que les écolières sont exposées à toutes sortes de violence.

Un autre coin sensible, c'est le cercle Makutano où enfants et adultes en difficulté se livrent la nuit aux actes de violence. Il est dangereux de se promener à pied le long du marché Mzee et sur l'avenue Kasai, tronçon compris entre les avenues Moero et des Usines après 20h. D'autres criminels se recrutent parmi les jeunes gens qui vendent les boissons prohibées sous les portiques des magasins au centre-ville, dans la commune de Lubumbashi. Ils vendent aussi du chanvre et eux-mêmes en consomment en plein air, sous l'oeil passif des agents de l'ordre...

Des cris s'élèvent au sein de la population pour dénoncer cette recrudescence du banditisme qui crée de l'insécurité à Lubumbashi. La responsabilité incombe aux autorités compétentes de restaurer sérénité et tranquillité dans la ville .

*M.E.*

## FOOTBALL FÉMININ

# Démarrage de la Coupe de la ville

Le Football club féminin (FCF) La Source et le Club deportivo Allianga ont fait jeu égal 1-1, le 24 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, en ouverture de la première édition de la Coupe de la ville de Brazzaville.

Le coup d'envoi de la compétition a été donné par Emma Clesh Atipo Ngapy, deuxième adjoint au maire de Brazzaville. Huit clubs de football féminin y sont engagés, repartis dans deux poules de quatre chacune. Le groupe A est composé de l'AC Colombe, le Club Espérance de Brazzaville, Club deportivo Allianga et le FCF La Source.

Le groupe opposé met aux prises les Diables noirs, Galactic Excellence, Rayon du soleil et Tula ka tula. Le président de la Ligue nationale du football féminin a salué la contribution de la mairie de Brazzaville dans l'organisation de cette compétition qui, selon lui, s'inscrit également dans le respect des conseils des experts de l'Union des associations européennes de football qui, l'an dernier, avaient souhaité que les compétitions soient maximisées afin de donner



Emma Clesh Atipo Ngapy saluant les joueuses/Adiac

aux filles plus de matches dans les jambes pour améliorer leurs performances « La Fédération congolaise de football, par le biais de la Ligue nationale de football féminin (Linaff), s'est associée à la mairie de Brazzaville pour organiser cette compétition. Nous disons merci à la mairie de Braz-

zaville pour avoir accepté d'accompagner la Linaff au cours de cette édition. Votre geste va contribuer à la vulgarisation du football féminin dans notre belle ville », a déclaré Paul Samba, le président de la Linaff. Et de poursuivre : « Chères joueuses, faites preuves de votre savoir au football et

briller par le fair-play pour attirer le public brazzavillois au stade Alphonse-Massamba-Débat. »

Le deuxième adjoint au maire a, quant à lui, félicité et encouragé les jeunes filles pour leur choix du football féminin qui attire désormais des milliers de spectateurs grâce à son évolution. « Nous

vous encourageons et vous félicitons pour le choix que vous avez fait au football. Nous vous souhaitons donc bonne chance, que le meilleur gagne », a-t-il indiqué, précisant qu'aujourd'hui voir les jeunes filles jouer au football n'étonne plus personne.

« Ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Vous suivez les championnats de football à travers le monde. Hier les spectateurs étaient à compter du bout des doigts. Aujourd'hui, vous attirez des milliers de spectateurs. C'est pour vous dire à quel point le football féminin a évolué et pris de l'élan. La coupe de la ville qui s'ouvre aujourd'hui est la consécration de votre persévérance, de votre hardiesse, de votre pugnacité voire de votre sagacité », a reconnu Emma Clesh Atipo Ngapy.

**James Golden Eloué**

## CHAMPIONNATS DU MONDE EN SALLE D'ATHLÉTISME

## Les révélations sur l'absence de Natacha Ngoye

C'est officiel. L'athlète congolaise Natacha Ngoye Akamabi ne disputera pas les championnats du monde en salle prévus du 2 au 3 mars à Glasgow, en Ecosse. La faute à la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) qui n'a pas su jouer comme il se doit son rôle en répondant en temps voulu à la correspondance de World athletics.

Un coup dur pour l'athlète causé par l'imprudence des dirigeants de la FCA. Selon les explications de World athletics, la fédération congolaise n'a jamais soumis d'engagement préliminaire avant la date butoir du 2 décembre 2023, la première étape obligatoire pour l'inscription d'un athlète à ces championnats.

La date limite a été clairement communiquée via les différents supports et emails et la FCA disposait d'un mois pour faire le nécessaire de son athlète. Malheureusement elle n'a contacté l'instance internationale que des mois après cette échéance. « Nous avons répondu strictement, aucun retour ni explication de la part de la FCA. A ce stade très avancé, à quelques heures de la clôture d'une échéance majeure, nous ne sommes plus en mesure d'accepter l'engagement », justifie la fédération internationale.

Une faute administrative très grave qui empêche la boursière de la solidarité olympique au CRJS de Petit-couronne en Normandie de concourir à l'épreuve



Natacha Ngoye Akamabi manquera les mondiaux en salle DR

des 60 m. Ce n'est pas normal, a appuyé World athletics, qu'une athlète qui gagne sa qualification pour les championnats du monde en salle par son classement mondial et qui gagne sur piste par ses résultats ne puisse pas y participer alors qu'elle ne demandait à sa fédération que de l'inscrire car tout était organisé pour qu'elle

participe à cette compétition. « Natacha Ngoye Akamabi est effondrée car cette compétition faisait partie de ses objectifs autant que les Jeux africains et Jeux olympiques », a témoigné Amadou Mbaye, son entraîneur.

Le Congo, a-t-il expliqué, a la chance d'avoir une athlète de ce niveau qui est première sur le bilan français des 200 m et parmi les cinq sur 60m. Elle est entourée par une organisation professionnelle afin de lui permettre de représenter dignement son pays. La FCA devrait se féliciter d'avoir une athlète comme elle et tout mettre en œuvre pour l'accompagner. Ce n'est pas le cas puisque World athletics a rappelé dans son message qu'« il incombe à nos fédérations membres de prendre connaissance des circulaires, communication et des mails officiels de World athletics, d'agir en conséquence et de répondre en temps voulu à nos courriers et ce dans l'intérêt de leurs athlètes afin d'éviter de tels manquements ».

**James Golden Eloué**

13<sup>es</sup> JEUX AFRICAINS

## Droit de réponse du Comité national olympique et sportif congolais

Dans son numéro 4696 paru le mardi 20 février 2024, Les Dépêches de Brazzaville ont publié un article sur les Jeux africains d'Accra à la page 13.

Cet article dont le titre est « Les handballes congolais absents » met en cause le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) de n'avoir pas inscrit la sélection nationale féminine de handball à ces jeux, à l'instar des fédérations participantes.

Cette mauvaise interprétation des fonctions et du rôle du Cnosc nous emmène à faire quelques observations. D'abord, son information est fautive. Pire, il n'a pas pris le soin de se rapprocher des autorités compétentes du Cnosc pour prendre la bonne information. Ensuite, cet article non seulement jette l'opprobre sur le Cnosc mais discrédite en même temps ses responsables vis-à-vis de l'opinion nationale.

Des tels agissements ne sauraient être tolérés, car la gestion des Jeux africains relève exclusivement de la compétence du ministère des Sports. En sa qualité de partenaire, le Cnosc peut accompagner ce dernier dans la préparation des athlètes comme il a su le faire à travers les deux camps d'entraînement.

Que cela soit compris comme tel, le Cnosc n'est en aucun cas responsable, d'une manière ou d'une autre, de l'absence du handball congolais aux 13es Jeux africains prévus du 8 au 23 mars 2024, à Accra.

**Pour le Cnosc, Louis Ngami**

FESTIVAL RACONT'ARTS

# « L'aigle et la colombe » lance le festival Racont'arts à Côte Mateve

Organisée par le conteur Jorus Mabilia, directeur du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité sur le modèle du grand festival itinérant international « Racont'arts » d'Algérie, la deuxième édition du festival Racont'arts Congo regroupe, du 22 au 25 février au Centre des ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte Matève, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, les férus des arts scéniques (contes, danses, chants, poésie). Les expositions, la lecture et les performances sont les autres activités prévues.

«L'aigle et la colombe », mise en scène par le conteur Jorus Mabilia, est la seule pièce écrite par le père de la littérature congolaise, Jean Malonga. Elle a été éditée récemment par les Editions + qui ont retrouvé le manuscrit présenté lors d'un concours de théâtre en 1976. C'est un spectacle vivant où se mêlent épopée, tradition, bouffonnerie, chants et danses traditionnelles. Les artistes de la compagnie de conte Africa Graffitis l'ont jouée en format carnaval dans les différents coins et recoins du village Côte matève, avec le comédien Guy Bassinga dit Jack Deberno.

La journée inaugurale a été aussi marquée par l'exposition-performance de peinture de Florence Virginie Mbilampassi sur fond de musique. L'ouverture du salon du livre qui met en lumière les écrivains locaux à travers l'espace « Un auteur un livre », et les ateliers d'initiation artistique enfants et adultes avec les



Une scène du spectacle "L'aigle et la colombe" dans les rues de Côte matève/Adiac

artistes d'America Graffitis ont ponctué la journée. Le conteur Didier Ongali et son groupe musical Sandzi, la tradition-

nelle Nuit du conte ont été au rendez-vous lors de la deuxième journée.

Signalons que le festival «Ra-

cont'arts», créé en Algérie, existe depuis plus de vingt ans. C'est une importante manifestation d'arts de rue en Algérie

qui regroupe chaque année près de 350 artistes festivaliers venus de différents pays et de tous les coins d'Algérie et plus de 10 000 visiteurs et spectateurs. Le conteur congolais, Jorus Mabilia, y prend régulièrement part. Sa collaboration fortement appréciée à ce festival est à l'origine de l'organisation de ce grand rendez-vous culturel à Pointe-Noire en version revue et corrigée avec toujours comme leitmotiv de redonner vie aux villages et pallier les carences culturelles dans le pays. Sur ce modèle, Racont'arts Congo place l'habitant au centre de la manifestation et encourage une démarche participative des villageois. L'artiste est pris en charge par l'habitant avec qui il passe des moments de convivialité, de culture et de partage. Les villageois assurent l'hébergement, la sécurité, la restauration et le bon déroulement des différentes activités.

**Hervé Brice Mampouya**



## EN VENTE

TIC

# Ouverture des travaux préparatoires du numérique

Les retrouvailles ont eu lieu le 22 février sous les auspices de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, avec à ses côtés les préfets du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou ainsi que du secrétaire général du département de Pointe-Noire.

Le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que les assises nationales du numérique représentent un haut moment de réflexion féconde des acteurs clés du secteur autour des sujets de développement socio-économique liés à la transformation digitale du pays.

« Après l'édition de 2016, la deuxième édition des assises nationales du numérique de cette année a l'avantage de rassembler non seulement tout l'écosystème de ce secteur mais aussi et surtout l'ensemble de la population de nos départements à travers les enquêtes de terrain menées par le cabinet conseil. C'est le sens que nous donnons dans une approche de gouvernance participative aux réunions prépa-



La photo souvenir après l'ouverture de la réunion Adiac

ratoires des dites assises », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, a rappelé que l'avenir d'un pays repose sur sa capacité à développer les technologies de l'information et de la communi-

cation reconnues comme la révolution technologique depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

« Le numérique regorge donc de multiples possibilités d'acquisition de ressources illimitées, notamment des savoirs acces-

sibles à tous, des communications par activité et même multipliées aux environnements numériques de travail » a-t-il indiqué.

Notons que la deuxième édition des assises nationales du numérique est prévue pour mars prochain, à

Brazzaville. Cette réunion préparatoire intervient après celle tenue à Oyo, dans le département de la Cuvette, qui a réuni pour le compte de la zone Nord, la Cuvette-Ouest, Cuvette, la Sangha et la Likouala.

**Séverin Ibara**

## HUMEUR

### Plaidoyer pour l'embellissement de nos villes

On ne le dira jamais assez, nos villes sont très sales comme si leur embellissement n'a jamais été une préoccupation de leurs gestionnaires.

Vu le nombre d'habitants dans une ville quelle qu'elle soit, cela appelle à tout moment les travaux de propreté, la création des espaces verts et jardins publics, son électrification tous azimuts, l'entretien permanent des voiries urbaines pour promouvoir le cadre de vie, ... C'est aussi soutenir constamment le dynamisme de la ville tout en maintenant ses services de proximité. Mais nous ne pensons à rendre nos villes propres qu'à la veille d'une visite programmée d'une autorité politico-administrative. Cela n'honore pas les administrateurs de nos cités urbaines.

De Bétou dans la Likouala à Kakamoeka dans le Kouilou en passant par les autres départements du pays, le constat est le même. Nos villes sont mal entretenues et cela est devenu comme une règle. Quand une autorité politique décide de visiter l'intérieur du pays, les opérations d'assainissement sont menées à la va-vite. Cette façon de faire est à déplorer car, une fois la visite de l'autorité terminée, les coins et recoins embellis retombent dans leur état d'avant par la négligence notoire de ceux-là même qui ont la charge de les entretenir. Pire, certains responsables de ces cités, pour éviter la honte, choisissent des artères à travers lesquelles doivent passer les autorités en séjour chez eux. Cette pratique est connue de tous.

Et même le commun des mortels l'a déjà mémorisée car dès qu'il se rend compte que quelques endroits de la ville, longtemps négligés ou oubliés sont soudainement nettoyés et embellis, c'est qu'il y a une descente d'une autorité. Alors si tel est le cas, on demanderait donc aux autorités de descendre à tout moment dans nos communautés urbaines pour que celles-ci soient constamment assainies.

En réalité, nos villes ne devraient pas être dans un état d'insalubrité notoire puisque de nombreuses mesures sont toujours prises par des pouvoirs publics pour qu'elles soient en permanence assainies. Mais hélas ! On ne se bouscule à les embellir qu'à la veille d'une descente politico-administrative d'une autorité.

**Faustin Akono**

AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo  
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir  
la newsletter et restez informé des  
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

## COOPÉRATION

# Denis Sassou N'Guesso porte un regard positif sur la relation Chine - Congo

Interviewé par le journaliste HE Yanke de la télévision publique chinoise CCTV, dans le cadre du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo, le président Denis Sassou N'Guesso a exposé sur les acquis de ce rapprochement historique et abordé divers sujets qui font l'actualité du monde.

## Décryptage

C'est à un protocole d'entretien assez spécial que l'on a eu droit dans la salle des ambassadeurs du Palais du peuple, le 23 février. L'interview est conduite en langue chinoise par le journaliste HE Yanke assisté de deux interprètes, en français pour le chef de l'Etat, et en chinois, pour Yanke.

## Contre vents et marées

Ce décor planté, le président de la République et son interlocuteur ont ouvert la conversation par un pan de l'histoire des relations sino-congolaises : « *Le peuple chinois et le peuple congolais ont tous souffert de la domination et du colonialisme* », a commencé Denis Sassou N'Guesso, rappelant l'hostilité qui entourait dans les années 1960 tout rapprochement avec l'empire du milieu. Pour le chef de l'Etat congolais, contre vents et marées, Brazzaville et Beijing ont fini par signer leur traité d'amitié et acté une reconnaissance mutuelle, le 22 février 1964.

Évoquant ensuite le voyage en septembre de cette même année d'une toute première délégation congolaise en Chine, dont, jeune officier, il faisait partie, le chef de l'Etat a indiqué combien à titre personnel ce séjour l'a marqué. Il a notamment décrit le long circuit de ce voyage où pendant trois jours, les compagnies aériennes européennes ne desservant pas la Chine à l'époque, ils durent passer par Paris, en France, Zurich en Suisse, revenir au Caire, en Egypte, par le vol d'une compagnie pakistanaise avant de rejoindre Karachi, puis la Chine.

## Des progrès spectaculaires

Depuis lors, a souligné le président de la République, la Chine a connu un développement spectaculaire dans plusieurs domaines grâce au travail et inspire d'autres pays dans le monde parmi lesquels le Congo avec lequel le partenariat



Le Président Denis Sassou N'Guesso posant avec l'ambassadeur de Chine et la délégation de CCTVDR

est porté à un niveau élevé dans un cadre stratégique global. De celui-ci, a indiqué Denis Sassou N'Guesso, le Congo a bénéficié de plusieurs infrastructures de base dont l'une des plus emblématiques est l'axe reliant Brazzaville à Pointe-Noire sur un peu plus de 500 km.

Les retombées de cette route « lourde » profitent tout autant aux riverains qu'au-delà, étant entendu que désormais l'on peut partir de Pointe-Noire, au Sud, par route jusqu'à Ouesso, au Nord-Congo. Le président de la République est convaincu que dans le cadre de l'approfondissement de leurs relations, la Chine fera profiter à la partie congolaise de sa longue expérience en matière de diversification de l'économie en apportant son appui au développement de l'agriculture, du numérique, des mines et du tourisme.

## Convergences de vue

Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont toujours montré de l'intérêt pour les questions bilatérales et multilatérales. HE Yanke a demandé au chef de l'Etat congolais quelle est la nature de ses relations avec son homologue chinois. « *Le président XI Jinping*

*est un leader visionnaire qui œuvre au développement de son pays, et apporte sa contribution à l'équilibre du monde à travers une diplomatie de promotion de la paix dans le monde* », a noté Denis Sassou N'Guesso, tout en saluant l'initiative chinoise « La ceinture et la route » comme un mécanisme d'ouverture destiné à raffermir le dialogue entre les peuples et les nations par le développement des infrastructures. Il a, en outre, fait allusion à l'ambitieux projet qui consistera à relier l'océan Indien à l'océan Atlantique par route et sur lequel travaillent plusieurs pays africains dont le Congo. Il s'agit, a-t-il précisé, de créer un grand pôle de développement reliant Brazzaville-Kinshasa-Mombassa-Kigali-Bangui et au-delà.

## Arrière-pensées contre réformes

« *Monsieur le président, quel commentaire vous inspire les critiques liant la présence chinoise en Afrique à une forme de néocolonialisme ?* » A cette question de HE Yanke, le président Denis Sassou N'Guesso a déclaré qu'il est injuste de taxer de néocolonialiste un pays qui n'a pas dans son histoire pratiqué la colonisation. C'est le cas notamment de la Chine.

En revanche, le chef de l'Etat a appelé de ses vœux la réforme de la gouvernance mondiale jugeant que les institutions internationales, parmi lesquelles la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, et l'ensemble du système des Nations unies ont fait leur temps et méritent d'être revues. Il a cité la situation à Gaza où l'on dénombre à ce jour pas moins de 30 000 morts dans la riposte d'Israël suite au massacre de civils par le Hamas, le 7 octobre, comme un exemple type de la paralysie des Nations unies du fait de l'absence de toute perspective de sortie de crise.

## Espoir de paix

Alors qu'approche la date de la tenue, au mois d'avril prochain, de la conférence de réconciliation en Libye, en sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'Union africaine, le chef de l'Etat a exprimé à la presse chinoise son espoir de voir les parties libyennes parvenir à une fin heureuse de cette rencontre attendue de longue date. Il a remercié l'équipe de la chaîne nationale chinoise d'avoir fait le déplacement de Brazzaville pour cet entretien.

Autre temps marquant de la célébration dans la capitale congolaise du 60e anniversaire de l'amitié Congo-Chine, le vernissage d'une exposition photo dans la salle des banquets du Palais du peuple et le banquet au cours duquel, en présence d'une forte délégation chinoise venue pour la circonstance et à l'invitation du président Denis Sassou N'Guesso, les deux parties ont sublimé dix décennies de bonne entente. A travers des toasts prononcés respectivement par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Etranger, Jean-Claude Gakosso, et par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, Li Yan.

**Gankama N'Siah**

## RÉFLEXION

# Et le golfe de Guinée s'imposa ...

Il ne fait plus aucun doute que la crise profonde qui déstabilise aujourd'hui le Proche et le Moyen-Orient du fait de la guerre qui oppose les Israéliens aux Palestiniens, aux Iraniens et de façon plus large à l'ensemble du monde arabe provoquera inexorablement, à plus ou moins court terme, la fermeture du canal de Suez et du détroit d'Ormuz par où passe une part essentielle du commerce mondial. Prévisible depuis longtemps – nous l'avons annoncé ici même à maintes reprises ces dernières décennies –, ce mouvement historique bouleverse la sphère des échanges entre les cinq continents de la planète. Et il confère au golfe de Guinée une importance majeure du fait que la plupart des grands navires sont désormais contraints de l'emprunter pour approvisionner l'Europe ainsi que les deux

Amérique en matières premières au cœur desquelles figurent en bonne, très bonne place, le pétrole et le gaz.

Deux problèmes très stratégiques vont devoir être résolus dans les semaines et les mois à venir si l'on veut que ce transfert se déroule sans provoquer une crise économique mondiale majeure : le premier concerne les menaces que font peser sur la navigation les pirates plus ou moins puissants qui sont de plus en plus présents sur les rives du golfe ; le second est directement lié au dérèglement climatique qui génère la fonte des glaces du pôle Sud, provoque de ce fait une forte hausse du niveau des océans et commence à frapper de ce fait tous les grands ports de cette partie du monde. Si des mesures efficaces ne sont pas prises très rapidement afin de résoudre ces deux problèmes,

l'on peut être certain que l'instabilité générée par chacun d'eux aggravera fortement au lieu de la résoudre l'instabilité de ces routes maritimes qui seront devenues incontournables du fait de la fermeture plus ou moins définitive de la mer Rouge.

Dans ce contexte très stratégique, seule la coordination des nations de l'Afrique du Sud, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest permettra, dans les années et les décennies à venir, de protéger la voie par où passe désormais la quasi-totalité des échanges entre les cinq continents. Une évidence politique et diplomatique qui devra se concrétiser rapidement par l'organisation d'un sommet africain rassemblant la vingtaine d'Etats directement concernés par la mise en place d'un système de sécurité efficace et garantissant aux navires

le passage dans cette partie du monde mais permettant aussi aux ports l'adaptation de leurs structures que menace aujourd'hui la montée brutale des océans.

Il va de soi, dans ce contexte historique, que le Congo peut et doit jouer un rôle clé comme le prouve la modernisation spectaculaire du port de Pointe-Noire réalisée ces dix dernières années. Autrement dit, faire en sorte que le sommet dont il est ici question s'y tienne dans les mois à venir tout comme cela vient de se faire à Brazzaville, lors de la conférence des trois grands bassins fluviaux de la planète.

Nous sommes en réalité loin, très loin du rêve. En plein dans l'actualité brutale du temps présent.

**Jean-Paul Pigasse**